



RÉTROACTION DE CONSULTATION DES FAMILLES: SERVICES DE GARDE

CE QUE VOUS AVEZ DIT

Mon épouse doit se déplacer pour son travail et je n'ai pas les moyens de faire garder mes enfants quand je suis au travail au sein des FAC.

Nous avons besoin de plus de places en services de garde au pays et à l'étranger; pourquoi certains CRFM offrent-ils des services de garde aux employés civils? Pourquoi les services diffèrent-ils d'un CRFM à l'autre?

Besoin d'une « offre collective identique dans toutes les bases et escadres » et de services de garde hors des heures de travail »

Qu'est-ce que le plan de garde familiale? J'aimerais aussi voir un exemple du plan de garde familiale. Il faut faire plus de publicité sur ce plan.

CE QUE NOUS FAISONS

Un conseiller de la [Ligne d'information pour les familles](#) a parlé à cette personne. Un conseiller militaire local, un aumônier et le CRFM pourraient peut-être vous aider à cet égard. N'oubliez pas de communiquer avec votre [CRFM](#) et de remplir votre [Plan de garde familiale](#).

On vous écoute. Le groupe de travail sur les services de garde a examiné les commentaires des familles sur la page #MaVoix au sujet des services de garde (ainsi que les remarques faites antérieurement par les familles) pour ensuite modifier la politique sur les services de garde en cas d'urgence pour les familles des militaires. Apprenez-en davantage sur [la nouvelle politique ici...](#)

Cette rétroaction a été acheminé au [Groupe de travail sur les services de garde](#). Les familles des militaires ont accès à un vaste éventail de services de garde dans chaque communauté, dont : services de garde de base en milieu familial (qui varient selon la communauté); services de garde en établissement agréé (dans certaines communautés et certains CRFM); services de garde spécialisés (parascolaire, services de garde en cas d'urgence). Les CRFM mettent l'accent sur les services de garde en cas d'urgence pour faciliter la transition des familles de militaires et appuyer les exigences opérationnelles, plutôt que sur les services de garde réguliers en semaine. De nombreux CRFM offrent des services de garde autorisés locaux, payés par les usagers, afin de mieux répondre aux besoins de leur collectivité respective.

À l'heure actuelle, environ 80 % des places en services de garde en établissement agréés (pour enfants de 12 ans et moins) exploités par les CRFM sont uniquement comblées par les enfants des membres des FAC, tandis que 20 % de toutes les places sont comblées par les enfants des employés civils.

Pour en savoir plus sur les services de garde et les choix qui s'offrent à vous, cliquez [ici](#) et communiquez avec votre [CRFM](#) pour connaître leurs services.

Consultez la mise à jour du Groupe de travail sur les services de garde [ici](#). Il y aura d'autres mises à jour le mois prochain [ici](#). [s'assurer que Lynda peut s'en charger] Consultez également le [Plan de garde familiale](#), conçu pour faciliter la planification des aspects difficiles du mode de vie militaire comme les services de garde, et n'hésitez pas à utiliser la [Ligne d'information pour les familles](#) pour discuter des services qui vous conviennent le mieux.

Le [Plan de garde familiale](#) a pour objet : d'aider les militaires à planifier leurs besoins en matière de garde familiale dans l'éventualité d'une absence pour des raisons de service (nota : pas seulement un déploiement, mais une absence en raison d'une instruction de routine, etc.); Informer les commandants des difficultés éventuelles en ce qui a trait aux besoins des familles auxquels certains militaires pourraient avoir à faire face dans le cas



d'absence pour des raisons de service. N'oubliez pas de mettre à jour votre [Plan de garde familiale](#) souvent, comme vous le feriez pour le nom des personnes que votre école peut joindre en cas d'urgence. Cliquez ici pour avoir plus de détails sur le Plan de garde familiale, un [Guide](#) et une [copie du plan](#).

Nous avons ajouté le Plan de garde familiale dans la section « Le saviez-vous? » des médias sociaux des SFM.

Quelles sont les définitions de garde d'enfants? La définition de « relève » a-t-elle changé en ce qui concerne le service de garde de relève?

Le service de garde de relève est un type de service de garde selon lequel des dispositions sont prises à l'avance dans les cas où un conjoint est absent dans le cadre d'un déploiement ou lorsque l'enfant a des besoins spéciaux. Les services de garde en cas d'urgence sont réservés aux situations où un fournisseur de soins est malade, mais que la personne qui vous remplace n'est pas disponible et vous avez besoin d'un service de garde. Cliquez [ici](#) pour en apprendre davantage sur les différents types de services de garde.

Les services de garde de relève sont encore offerts au sein des FAC; ils ont même été améliorés dans la plupart des bases ou escadres. Dans la majorité des cas, on peut maintenant réserver des services de garde de relève, ce qui évite qu'un enfant soit refusé par le gardien. Apprenez-en davantage sur les services de garde de relève [ici](#).

« J'ai aussi dû demander à des membres de la famille de prendre l'avion pour assurer la garde en cas d'urgence. »

Nous vous suggérons de communiquer avec votre [CRFM](#) pour vous informer des services de garde disponibles. En dernier recours, vous pouvez également communiquer avec le [Fonds pour les familles des militaires](#) afin de savoir si vous pouvez présenter une demande de financement. Téléphonnez à la [Ligne d'information pour les familles](#) pour en apprendre davantage!

« Je doute que le CRFM aurait pu faire quoi que ce soit » [à propos de la garde].

Plusieurs services sont mis à la disposition des parents en vue de les soutenir dans leur rôle de parent, dont les [Plans de garde familiale](#), l'Aide pour les obligations familiales et les services de garde. Cliquez [ici](#) pour en savoir davantage.

Le gouvernement du Canada devrait reconnaître l'importance des fournisseurs de soins au foyer en les payant 7 000 \$ par année, à l'instar d'ACC .

Selon notre recherche, le gouvernement du Canada permet aux membres d'une famille de rester à la maison pendant jusqu'à 26 semaines pour prendre soin d'un membre de la famille malade, jusqu'à sa guérison ou son décès. Vous trouverez les critères et plus de renseignements [ici](#).

Que pouvez-vous faire à propos des services de garde dans le cas d'un conjoint qui s'occupe d'un militaire blessé?

Cette rétroaction a été acheminée au responsable du projet besoins spéciaux et services de gardes aux SFM. La politique sur les fournisseurs de soins en cas d'urgence a été [modifiée récemment](#) de manière à permettre au CRFM d'assurer un service de garde lorsqu'une personne accompagne son conjoint militaire blessé à un rendez-vous chez le médecin.

« C'est injuste de demander aux familles de concevoir des plans sans l'aide d'un intervenant en santé et en santé sociale qui peut s'assurer que les plans sont

Il s'agit d'une observation intéressante. Nous encourageons les familles à tenir à jour leur [Plan de garde familiale](#). Si une famille souhaite créer un plan plus détaillé ayant force obligatoire, elle peut le réaliser en faisant appel à une infirmière autorisée.



efficaces »

Y a-t-il une limite d'âge pour les services de garde de relève?

Généralement parlant, les services de garde de relève sont pour les enfants de moins de 18 ans. Cliquez [ici](#) pour en savoir davantage. Cependant, les services de garde de relève peuvent également s'appliquer aux familles dont les enfants ont des besoins spéciaux, indépendamment de leur âge. [Pour en apprendre davantage, cliquez ici.](#)

Parfois les militaires remplissent des plans de garde sans consulter la famille ou parfois l'unité oublie de remettre les formulaires du CRFM.

Cela est vrai. Voilà pourquoi nous nous efforçons d'informer les militaires, ainsi que leur famille, à partir de leur recrutement et durant toute leur carrière, des avantages que procure le [Plan de garde familiale](#) et des différents services aux familles dans leur communauté. Nous continuerons de conjuguer nos efforts avec ceux des CRFM et des unités pour favoriser les communications. Dans le doute, communiquez avec votre [CRFM](#) pour vous assurer d'être informés des programmes et services qui vous sont offerts!

Services de garde : Saviez-vous?

<p>Des services de tutorat aux enfants des familles des militaires de retour de l'étranger</p>	<p>Votre voix, votre influence : Vous êtes-vous déjà demandé si votre voix avait une influence? Le Groupe de travail sur les services de garde a examiné les commentaires des familles sur la garde d'enfants exprimés sur #MaVoix (ainsi que ceux d'autres familles les ayant précédées) avant de modifier la politique sur les services de garde en cas d'urgence. Pour d'autres renseignements sur la nouvelle politique, veuillez visiter le lien ici.</p>
<p>Les SFM devrait est les défenseurs inconditionnels des familles avec le commandement</p>	<p>Les SFM sont les défenseurs inconditionnels des familles tous les jours et communiquent fréquemment avec le commandement pour mettre la question des familles au premier plan. Chaque année, en septembre, nous rencontrons tous les commandants des bases, escadres et unités; nous communiquons régulièrement avec le directeur général – Services de bien-être et moral, le commandant du Commandement du personnel militaire et le chef d'état-major de la défense. Ces échanges ont donné lieu au Programme d'aide à la transition (PAT) de carrière aux conjoint(e)s militaires, recherches sur la santé des militaires et les familles des militaires, présentation au sujet des familles des militaires au Forum canadien des expert en autisme, présentation au sujet des familles des militaires à l'association canadienne pour la thérapie conjugale et familiale, l'inclusion des programmes et des services visant les familles des militaires au Guide des proches aidants en santé mentale, financement d'un nouveau poste dont le titulaire se consacre à l'emploi des conjoints et à des changements dont le financement par le Conseil du Trésor de services de tutorat pour les familles qui reviennent de l'étranger, une nouvelle politique sur les services de garde d'enfants, quinze intervenants habituels sont chargés régulièrement de répondre aux demandes d'information des familles. De plus, par suite de vos commentaires sur #MaVoix et de ceux d'autres familles, l'Agence du revenu du Canada a accepté de modifier la procédure de détermination</p>



#MaVoix



Mon expérience de famille militaire

[du statut de résident dans le cas des conjoints des membres des FAC en affectation à l'étranger.](#)